

VICTIMOLOGIE CRI 1730

hiver 2024

mardi 10h00 –11h30

Jo-Anne Wemmers PhD, Professeure titulaire

Courriel : jo-anne.m.wemmers@umontreal.ca

Auxiliaire d'enseignement : Violette Prignac

Plan de cours

Descripteur du cours

Le rôle des victimes dans la dynamique du crime et dans l'administration de la justice. Les conséquences de la victimisation. La réparation des préjudices. L'intervention psychosociale auprès des victimes.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Ce cours vise à permettre aux étudiants à:

- Faire connaissance avec la victimologie.
- Comprendre les problèmes des victimes d'actes criminels, le développement des politiques sociales et criminelles en faveur des victimes, et l'émergence de droits et de services afin de répondre à leurs besoins.
- Comprendre les enjeux contemporains, comme la justice réparatrice et l'égalité entre les droits des victimes et ceux des contrevenants.

Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de:

- Définir la victimologie, d'expliquer et de comprendre l'évolution des enjeux qui caractérisent ce domaine
- Connaître et comprendre les concepts clés du domaine de la victimologie
- Connaître et comprendre le rôle de la victime dans le système de justice
- Connaître et analyser des outils de mesure de la victimisation comme les sondages de victimisation
- Connaître et décrire les conséquences directes et indirectes d'un acte criminel.
- Connaître et analyser les besoins des victimes ainsi que les services et programmes qui leurs sont disponibles.
- Expliquer et analyser les politiques sociales et les législations concernant les victimes d'actes criminels.

Pédagogie

Ce cours suit le format de la *classe inversée*. La classe inversée est une approche pédagogique dans laquelle une première exposition à la matière s'effectue de manière autonome, dans une phase préalable (*Bloc 1*) à une phase présentielle animée par la professeure (*Bloc 2*). L'ancrage et l'approfondissement des connaissances sont travaillés pendant cette séance par le biais d'activités appropriées (échanges avec l'enseignant et entre pairs, projets de groupe, débat...). La partie préparatoire autonome s'effectue avec différents types de ressources (la lecture, sites Web, vidéos) et de tâches à réaliser (préparer une synthèse, faire une recherche, répondre à un quizz...). Alors chaque cours de 3 heures est divisé en deux blocs de 90 minutes chacun : Le 1^e bloc est un cours enregistré (PowerPoint, notes, lectures, et vidéos des cours enregistrés disponibles dans StudiUM) et le 2^e bloc est un séminaire interactif (discussion en directe entre les étudiants et la professeure ou le/la conférencier.e.). Les étudiants viennent aux séances présentielles préparés, c.-à-d. ils ont lu la matière et regardé la vidéo avant de venir au cours.

Les séances présentielles se tiendront les mardis de 10h00 à 11h30. Les cours enregistrés sont disponibles avant les séminaires en question. Quelques fois, nous commencerons exceptionnellement à 9h30 quand nous avons une conférencière afin d'avoir du temps pour discuter les questions des étudiants en lien avec la matière.

Les étudiants seront avisés par StudiUM des changements au cours et des modifications éventuelles au programme s'il y a lieu.

Modalités d'évaluation des apprentissages

- **SYNTHÈSES + QUESTIONS:** Rédaction d'une **synthèse** de notes de cours/lectures d'une page environ pour chacun des enregistrements en ligne (total de 4 synthèses sur un total de 12). Chaque étudiant doit inclure, dans le même fichier (du format WORD), **2 questions** sur la matière pour la professeure/le conférencier. J'ai divisé le groupe en **3 sous-groupes** : Les étudiants dont leur nom de famille commence avec les lettres **A à G** font une synthèse + questions les **cours 1,4,7 et 10** ; les étudiants dont leur nom de famille commence avec les lettres **H à O** font une synthèse + questions les **cours 2,5,8, et 11** ; et les étudiants dont leur nom de famille commence avec les lettres **P à Z** font une synthèse + questions les **cours 3,6,9 et 12**.

Il faut envoyer la synthèse avec les 2 questions par courriel** au titulaire du cours (joanne.m.wemmers@umontreal.ca) avant 9h00 (AM) la veille du séminaire sur lequel le cours enregistré porte.

SVP sauvegardez les fichiers de la manière suivante « NOM_Prenom_cours#.docx ».

Les étudiants recevront la mention « réussite » ou « échec » dépendamment s'ils ont soumis la synthèse et les questions comme il le faut. Les étudiants sont également encouragés à partager leurs questions dans *Forum* sur Studium, pour que les autres étudiants puissent connaître leurs questions et encourager la discussion.

15%

- Un examen intra le **20 février 2024**. Cet examen intra compte pour 35% de la note finale.

- Un examen final le **23 avril 2024**. L'examen final compte pour 50% de la note finale.

Tous les examens ont des questions à réponses courtes : de questions à choix multiples, de questions de type « complétez la phrase », et de questions à court développement. Le premier examen intra porte sur la matière abordée dans la première partie de la session. L'examen final est *cumulatif*. L'examen final porte surtout sur la matière abordée dans la dernière partie de la session. Cet examen comprendra des questions concernant la matière des parties précédentes. Il faudra en conséquence être capable de faire des liens avec l'ensemble du cours.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	- de 50

****N.B. : Toujours utilisez votre compte de courriel « umontreal.ca » pour communiquer avec la professeure.**

Plan des rencontres

9 janvier, cours 1 :

Introduction au cours

L'évolution de la notion de la victime d'acte criminel

Victimologie : Chapitre 1

16 janvier, cours 2 :

Histoire de la victimologie

Victimologie : Chapitre 2

Invitée : Me. Marika Lachance Quirion, coordinatrice de la Centre de justice pour les victimes d'actes criminels (CJVAC)

23 janvier, cours 3

Les sondages de victimisation

Victimologie : Chapitre 3

Conférencière : Mme. Violette Prignac, candidate à la maîtrise

30 janvier, cours 4

L'impact de la victimisation

Victimologie : Chapitre 4

Conférencière : Mme Isabelle Macameau, Responsable des services aux membres Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues (AFPAD)

6 février, cours 5

La victimologie théorique

Victimologie: Chapitre 5

13 février, cours 6

Les besoins des victimes et la victimisation secondaire

Victimologie : Chapitre 6

**20 février 2023 examen intra
8h30-11h30 B-2325 Pav J-B**

27 février, cours 7

Regardez la vidéo « *La parfaite victime* ». Vous pouvez y accéder en cliquant sur ce lien <https://media3.criterionpic.com/htbin/wwform/006?T=AL529699>

Il est nécessaire d'activer le Proxy pour avoir accès à cette ressource <https://bib.umontreal.ca/travailler/soutien-informatique/proxy>

Discussion du film

5 mars : période d'activités libres

12 mars, cours 8

Les droits des victimes

Victimologie: Chapitre 7

Conférencière du Bureau de l'Ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels : Hoori Hamboyan (Conseillère principale) & Mariam Musse (Chercheure)

SVP si vous avez des questions pour l'Ombudsman, me les envoyez en avance pour que je puisse les partager avec nos conférencières

19 mars, cours 9

L'aide aux victimes

Victimologie : Chapitre 8

Conférencière invitée Mme. Andreea Zota, criminologue, candidat au doctorat

26 mars, cours 10

L'indemnisation

Victimologie : Chapitre 9

2 avril, cours 11

La participation des victimes

Victimologie : Chapitre 10

9 avril, cours 12

La justice réparatrice

Victimologie : Chapitre 11

- Webinaire RJ et agression sexuelle :

<https://espacevideo.umontreal.ca/hapi/v1/contents/permalinks/Dp9f5XAa/view>

Conférencière : Me. Marika Lachance Quirion

16 avril, cours 13

L'intégration des victimes au sein de la justice criminelle

Victimologie : Chapitres 12

**23 avril 2024 : examen final,
8h30-11h30, Z-110 Pav. Claire McNicoll**

N.B. : Ce plan peut faire l'objet de modifications

Lectures

Lecture obligatoire :

Wemmers, J.M. (2017). *Victimologie : Une perspective canadienne*. Les Presses de l'Université de Québec. (<https://www.puq.ca/catalogue/livres/victimologie-3277.html>)

Disponible à la Librairie de l'Université de Montréal, 3200 Jean-Brillant.

Références bibliographiques :

Bungardean, A. & Wemmers, J. (2017) Les femmes victimes de violence conjugale à la marge du système pénal : L'engagement 810 du Code Criminel, *Criminologie*, 50 (2), 189-202.

Charland-Finaldi, F. & Wemmers, J. (2017). Victime ou pas ? Le vécu des proches des personnes ayant commis un crime grave médiatisé, *Porte Ouverte*, 29 (2).

Cyr, K., Chamberland, C., Clément, M.E., Wemmers, J., Collin-Vézina, D., Lessard, G., & Gagné, M.H., (2017). The impact of lifetime victimization and polyvictimization on adolescents: mental health symptoms and gender differences, *Violence and Victims*, 32 (1) 3-21.

Felix, S., Azimi, A.M., Radatz, D.L. (2023). The Consequences of Polyvictimization Among Transgender and Gender Nonconforming People. In: S. Clevenger, S. Kelley, K. Ratajczak (Eds.) *Queer Victimology: Understanding the Victim Experience* (pp. 50-59), Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003400981>

Leclerc, M.-E., Delisle, C., Wemmers, J. & Brunet, A. (2017). Évaluation et traitement du stress traumatique chez les victimes d'actes criminels. Research in brief #2, Victim Justice Network/ CICC. Traduit par Joanie Godin.

Lussier, A. & Wemmers, J. (2017). Intervenir sur la victimisation des femmes vivant avec une déficience intellectuelle dans le but de réduire la délinquance, *Portes ouvertes*, 29 (1), 16-18.

Lussier, A., Wemmers, J.A. & Cyr, K. (2017). La polyvictimisation : Qu'est-ce que c'est et quels sont les impacts sur l'intervention. *Ressource et Vous*, Société de criminologie du Québec.

Morissette, M. & Wemmers, J. (2016) L'influence thérapeutique de la perception de justice informationnelle et interpersonnelle sur les symptômes de stress post-traumatique des victimes de crimes, *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 58 (1), 31-55.

Parent, I., Wemmers, J., Lachance-Quirion, M. (2022), *Le pardon de la victime de violence sexuelle : Une question controversée dans les services de justice réparatrice*, *Criminologie*, 55 (1) 61-83. <https://www.erudit.org/en/journals/crimino/2022-v55-n1-crimino07040/1089729ar.pdf>

Van Camp, T. & Wemmers, J. (2016). Victims' Reflections on the Proactive and Protective Approach to the Offer of Restorative Justice : The importance of information. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 58 (3) 415-442.

Wemmers, J. (2014) Victimes, contrevenants et droits de la personne, *Portes ouvertes*, vol 26, no. 2, pp. 8-10.

Wemmers, J. (2018). Reparation, Decolonization and International Law: The healing role of reparation, *Harvard International Law Journal* (July 15 2018)
<http://www.harvardilj.org/2018/07/discussion-do-colonists-owe-their-former-colonies-reparations/>

Wemmers, J. & Cyr, K. Chamberland, C., Clément, M.E., Lessard, G., & Collin-Vézina, D., (2018) From Victimization to Criminalization : General Strain Theory and the Relationship Between Poly-Victimization and Delinquency, *Victims and Offenders*, 13 (4) 1-16.

Wemmers, J., Manikis, M., & Sitoianu, D., (2017). Le dédommagement dans le contexte de la justice pénale. Research in brief #3, Victims Justice Network/ CICC.

Wemmers, J., Parent, I., Lachance-Quirion, M. (2022). Restoring Victims' Confidence: Victim-centred Restorative Practices, *International Review of Victimology*,
<https://doi.org/10.1177/02697580221128830>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en totalité ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la professeure. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Politique de retard

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée au responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours (Article 9,7b du règlement pédagogique)

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard, 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit, peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par le biais du formulaire électronique approprié, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivant l'absence. À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme.

Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, l'étudiant peut justifier une absence à une évaluation sur la base d'une déclaration sur l'honneur. Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, l'étudiant doit fournir des documents justificatifs.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives, lorsque requises, doivent être dûment datées et signées.

**[Pour plus d'information voir le Règlement pédagogique sur le site web de l'université :
https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/)**

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Appréciation du cours

Les étudiants sont fortement encouragés à remplir l'appréciation du cours qui est offerte par l'Université.
